

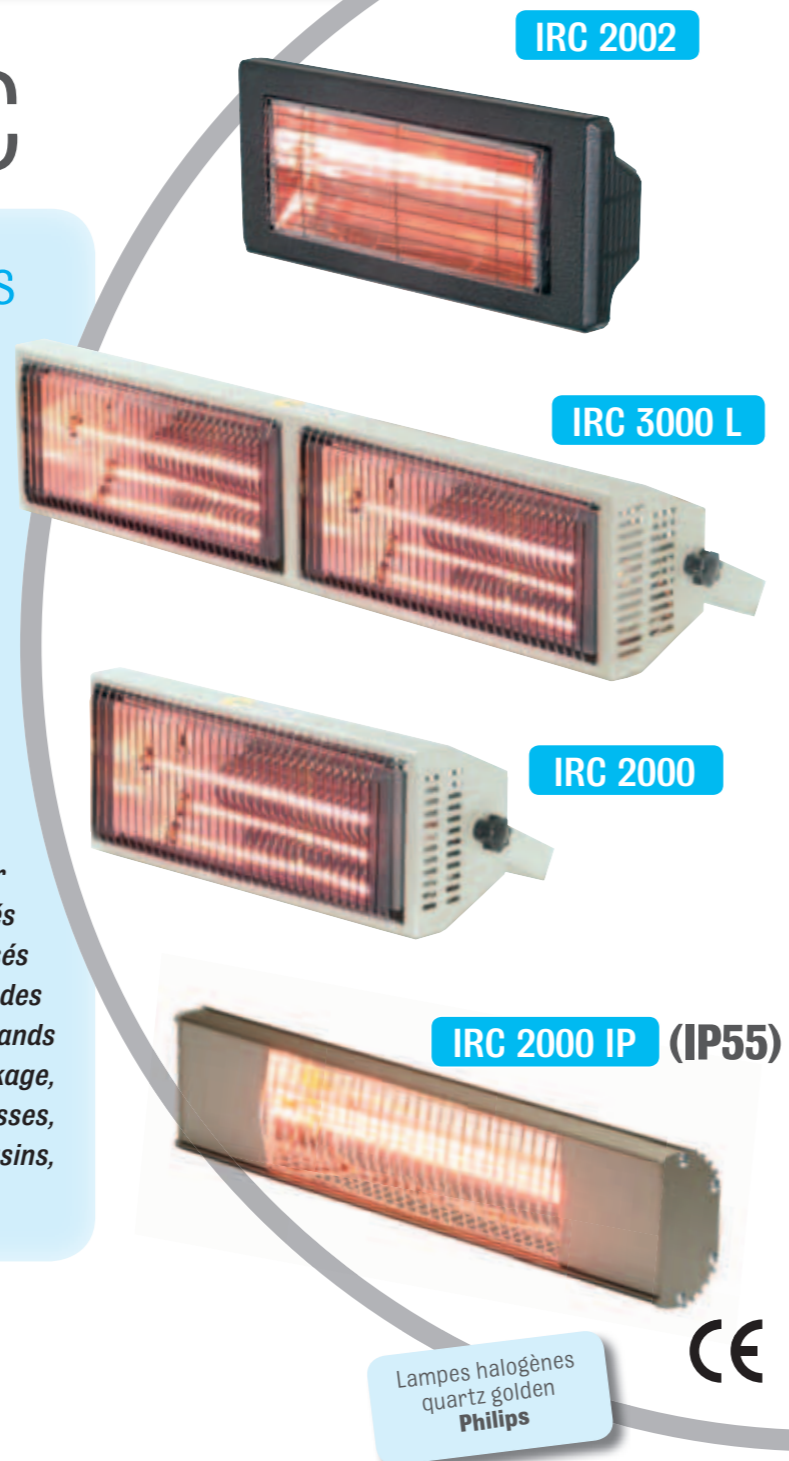
Gamme IRC

Chauffages radiants infrarouges électriques

halogènes à quartz.

Les IRC sont des chauffages infrarouges fonctionnant sur une alimentation électrique 230 V monophasé. Destinés à être fixés au mur ou suspendus en hauteur, ils sont simples à installer et à utiliser. Leur mise en température ainsi que la perception de la chaleur sont quasi-instantanées.

Ils conviennent parfaitement pour chauffer des locaux de grande hauteur, mal isolés ou ouverts sur l'extérieur, les locaux utilisés de façon intermittente, ou pour chauffer des zones ou des postes de travail dans les grands volumes : ateliers, bâtiments de stockage, halls de réception, lieux de culte, terrasses, patios, quais d'expéditions, tribunes, magasins, restaurants...



Lampes halogènes
quartz golden
Philips



Type		IRC 2002	IRC 2000	IRC 2000 IP	IRC 3000 L
Type d'émetteur		Lampe halogène à quartz			
Puissance calorifique	KW	2000	2000	2000	3000
	Kcal/H	1720	1720	1720	2580
Alimentation électrique	V/Hz	230/50	230/50	230/50	230/50
Intensité maxi	A	8,7	8,7	8,7	13
Hauteur d'installation mini/maxi	mm	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	2,5 à 3,5	3 à 4
Dimensions L x l x H	mm	415 x 200 x 185	380 x 160 x 120	500 x 119 x 112	760 x 160 x 120
Poids	Kg	2,3	2,3	2,6	4,6
Indice de protection		-	-	IP55	-

TARIF
PAGE 115



Efficaces

Les IRC sont équipés de lampes halogènes anti-éblouissantes émettant un rayonnement infrarouge qui chauffe directement les personnes et les objets, sans perte d'énergie inutile, en silence et sans déplacement d'air.

Ils délivrent toute leur puissance moins de 2 secondes après leur mise en service, sans période de préchauffage.

Économiques

D'installation simple et économique (ils ne réclament qu'une alimentation 230 V monophasé), les IRC permettent de réaliser de substantielles économies en ne chauffant que les zones souhaitées, sans se soucier du volume ou de l'étanchéité du bâtiment, ainsi que de l'ouverture éventuelle des portes. Ils peuvent être facilement pilotés par un interrupteur, un thermostat d'ambiance, une horloge, une minuterie ou un détecteur de présence (options) afin de ne fonctionner qu'en cas de besoin.

Robustes

Les IRC sont dotés d'une solide carrosserie en acier revêtu d'une peinture époxy. Leur grille en acier chromé protège la lampe halogène et leur cuvelage à haut pouvoir réfléchissant.

Leur lampe halogène à quartz PHILIPS avec filament tungstène a une durée de vie d'environ 5000 heures.

Bénéficiant de l'indice de protection IP55, l'IRC2000IP est conçu pour être installé en plein air : il est insensible aux projections d'eau et aux courants d'air.

Positionnement

Les IRC s'installent à des hauteurs comprises entre 2.5 et 4 mètres en fonction de la puissance et de l'intensité de chaleur désirée. L'IRC 2002 est équipé d'un support mural à 45° tandis que les autres modèles disposent d'un brancard orientable permettant leur fixation au choix au mur ou au plafond. Ils doivent être éloignés d'au moins 50 cm de toute paroi ou obstacle, être abrités de la pluie (sauf IRC2000IP) ou de toute projection et ne doivent pas être installés dans les locaux très poussiéreux.

Les IRC peuvent être utilisés pour chauffer un bâtiment dans son ensemble ou seulement une zone isolée. Dans ce cas il est préférable pour un bon confort d'encadrer la zone de tous cotés par plusieurs appareils plutôt que d'implanter un seul radiateur plus puissant.

Dans tous les cas, la puissance installée ne doit jamais dépasser 400 W/M².

Calcul de la puissance nécessaire :

La puissance calorifique nécessaire pour le chauffage par appareils radiants suspendus se calcule en multipliant la surface à chauffer (M²) par le coefficient **R**. Ce coefficient **R** varie suivant l'application :

A - Bâtiment chauffé dans son ensemble par les appareils rayonnants. R =

	Bâtiment industriel, garage, atelier, salle de sport, entrepôt...	Église, terrasse, locaux événementiels, tertiaire...
Local récent bien isolé	150 W / M ²	200 W / M ²
Local moyennement isolé	200 W / M ²	250 W / M ²
Local mal isolé	250 W / M ²	300 W / M ²
Local non isolé	300 W / M ²	350 W / M ²

B - Zone indépendante encadrée par plusieurs appareils rayonnants. R =

Bâtiment industriel, garage, atelier, salle de sport...	Église, terrasse, locaux événementiels, tertiaire...
250 W / M ²	350 W / M ²

C - Zone indépendante chauffée par un seul appareil. R =

Bâtiment industriel, garage, atelier, salle de sport...	Église, terrasse, locaux événementiels, tertiaire...
300 W / M ²	350 W / M ²

